

L'art et l'intelligence artificielle

Le potentiel de l'intelligence artificielle annonce une nouvelle révolution technologique, également dans les sciences. Il ne s'agit ni d'en minimiser l'impact, ni d'en attendre des miracles.

Utilisée avec discernement et de manière responsable, l'intelligence artificielle (IA) favoriserait le parfait épanouissement de l'humanité, déclarait récemment une star mondiale de l'IA, Demis Hassabis, dans une interview avec un quotidien suisse. Or, je doute que l'humanité ait besoin d'intelligence artificielle pour s'épanouir. Cette idée présuppose une vision de l'histoire solidement fondée sur la croyance au progrès ; elle implique, du moins, que l'être humain n'est pas encore au sommet de son évolution. Toutefois, si la prophétie de Hassabis ne se réalise pas et que, malgré l'intelligence artificielle, l'espèce humaine n'atteigne pas son plein potentiel, il est évident que cette technologie transformera fondamentalement de nombreux domaines de notre existence.

À l'heure actuelle, il est difficile de juger si les arts visuels en feront partie, et dans quelle mesure. Ce que montrent des phénomènes tels que les NFTs et l'art crypto, c'est que le champ artistique n'est pas insensible à ces nouveaux modes de production où les œuvres se créent et se diffusent par voie numérique. Le sujet divise l'opinion, comme vous pouvez le constater dans la rubrique « Dialogue » du présent rapport. En même temps, n'oublions pas que le principal attrait d'une œuvre d'art réside probablement dans son aspect authentiquement humain. Reste à savoir si, sur le long terme, l'art généré par l'IA attirera la même attention que les créations humaines.

L'impact croissant de cette évolution se manifestera sans nul doute dans le monde scientifique, notamment dans l'histoire de l'art. Il est difficile de prédire comment cette discipline – au-delà des procédés établis tels que la reconnaissance d'images ou les outils linguistiques – bénéficiera de cette technologie pour initier des changements positifs. Actuellement, il est plus simple d'identifier les problématiques qui exigent une réglementation, comme la vérification des faits, les droits d'auteur·trice·s ou les questions de la responsabilité.

SIK-ISEA est ouvert aux évolutions de l'IA et aux possibilités qui en découlent, sans pour autant prendre à la légère les interrogations qu'elle soulève. Le nouveau portail de recherche de l'Institut continue de reposer sur la logique classique d'une base de données, mais permet en même temps de préparer ses contenus à une future exploitation des mécanismes de l'IA. Les réflexions éthiques et les exigences juridiques restent au premier plan. Il faut en effet éviter que cette technologie ne devienne une fin en soi ; elle doit encourager un choix délibéré d'intérêts épistémologiques, essentiels à la société et à l'étude de notre patrimoine culturel.

Si seulement je pouvais voyager dans l'avenir et observer comment l'IA aura évolué dans dix ans : nous sourirons peut-être de ce que nous en pensions en 2024, mais les nouvelles possibilités ne manqueront pas de nous surprendre. Nous sommes très heureux-ses de partager avec vous ce parcours passionnant et vous remercions de votre soutien.



Harold Grüninger
Président du Conseil de Fondation